

39 - Programme d'investissement 2012 pour le Service de l'Assainissement

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Le budget primitif 2012 prévoit une enveloppe totale de 7 435 000 € HT destinée à financer les opérations suivantes :

NB : Tous les montants sont indiqués Hors Taxes

Etudes

Frais d'études de projet de site de Port-Douvot 20.2031.11017	40 000 €
Repérage cartographique des réseaux d'assainissement 20.2031.9001	70 000 €
Plan d'épandage des boues (extension) 20.2031.85801	10 000 €

Travaux

Branchements

Branchements sur réseau existant 21.21532.6004 CS 36200	200 000 €
--	-----------

Travaux annuels sur les réseaux

Sont prévus des travaux de sécurisation des interventions dans certains ouvrages enterrés.

Sont également compris les travaux d'extension et de renouvellement des réseaux rue Louise Michel et chemin des Gravier Blancs.

D'autres travaux, tels le secteur des Montboucons seront réalisés en fonction des opportunités liées à la coordination avec d'autres chantiers (réseaux, voirie, urbanisation).

21.21532.9003	700 000 €
---------------	-----------

Des crédits complémentaires pourront être affectés par décision modificative en cas de nécessité.

Station d'épuration, grosses réparations

Déplacement des vestiaires 21.21351.86800 CS 36200	100 000 €
---	-----------

Installations générales du projet de site de Port Douvot

Réfection chemin roulement clarificateur, remplacement tamiseur boues primaires

Amélioration des locaux 21.21351.11017 CS 36200	150 000 €
--	-----------

Station d'épuration, projet de site de Port-Douvot

Fiabilisation des équipements du site, remplacement des membranes 23.2315.11017 CS 36200	275 000 €
---	-----------

Restructuration réseaux Prés de Vaux

Travaux sur la cité des Prés de Vaux
23.2315.6025 CS 30300 200 000 €

Réhabilitation de réseaux

23.2315.89117 CS 36200 600 000 €

Rachat des réseaux de TEMIS

23.2315.96047 CS 30300 70 000 €

Dévoisement des réseaux

- Ces travaux sont réalisés notamment en groupement de commande avec d'autres concessionnaires (Quais Vieil Picard, Chamars, Carnot, Tristan Bernard, Fontaine Argent, Schweitzer).

23.2315.8025 CS 30300 3 900 000 €

- Remise en place d'une vanne dans l'ouvrage enterré de Port-Citeaux, premiers travaux de réalisation du bassin d'orage Mermoz

23.2315.8025 CS 36200 100 000 €

23.2315.8025A CS 30300 1 000 000 €

Des crédits complémentaires pourront être affectés par décision modificative pour permettre la réalisation de ces travaux en fonction du planning d'avancement.

Equipement des déversoirs d'orage

Fin du remplacement des appareils de mesures de débit et de volume (obligation réglementaire) commencés en 2010.

23.2315/96003 CS 36200 20 000 €

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter le programme de travaux d'assainissement pour l'année 2012,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le(s) marché(s) à intervenir après mise(s) en concurrence,
- solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, conformément aux dispositions des contrats d'agglomération passés avec cet établissement ou indépendamment de ces contrats pour des opérations ponctuelles qui seraient finançables,
- solliciter les aides de collectivités et d'organismes tels que le Département du Doubs, la Région de Franche-Comté ou l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis,
- signer tous documents utiles à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

«**M. LE MAIRE** : Adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 29 février 2012.